

Cultivons la Solidarité



BRETAGNE

Crise sanitaire et avenir de l'association Raymond Robic SP-22

Décidément, cette année 2020 nous aura mis à rude épreuve. Il aura fallu beaucoup d'efforts de la part de tous (salariées, bénévoles) pour faire face à l'adversité et assurer malgré tout notre mission d'accompagnement, pour défendre ceux qui nous ont fait appel. Le confinement, mais aussi la prudence nécessaire pour nous protéger réciproquement, accompagnés et accompagnants, ont rendu le travail plus difficile. Dès le début de la pandémie, nous avons pris les décisions nécessaires pour assurer le mieux possible notre tâche et faire en sorte que chacun puisse s'adapter au mieux aux incessants changements de réglementation, aux reports de délais dans les procédures juridiques, etc... Si cela a permis une continuité dans le travail de l'association, celui-ci a été plus difficile pour les salariées comme pour les bénévoles. Il a fallu bien souvent faire sans ces moments de partage importants pour le type d'accompagnement que nous proposons. Le contact humain est un élément essentiel dans notre démarche et de la dynamique associative. Qu'elle soit assurée par les échanges improvisés au bureau, par les échanges organisés en réunion de collège, en supervision, ou lors des journées de formation et journées conviviales, la dimension collective de l'accompagnement est primordiale pour la cohésion de l'association.

Malgré tout, un certain nombre de reports a été nécessaire, à commencer par la parution de notre journal (celui-ci aurait dû vous parvenir début septembre). Des événements de notre vie associative ont dû être annulés : journées conviviales, formation... mais surtout notre AG régionale qui, après avoir été reportée de mars à septembre, a dû se tenir de façon dématérialisée. Ce sont des moments importants de partage et de débat qui auront manqué à notre vie associative.

La fin de cette année 2020 ne s'annonce pas de meilleure augure, puisque nous avons déjà dû reporter notre première journée du DLA (Diagnostic Local d'Accompagnement) programmée d'ici à notre prochaine AG en avril 2021. Notre association évolue, des bénévoles s'en vont, d'autres arrivent, et il est important que nous prenions régulièrement le temps de faire le point. Ce DLA sera l'occasion de regarder devant nous, tout en ayant présent à l'esprit ce que fut notre histoire. Il sera aussi l'occasion de nous interroger sur ce que sont les demandes et les attentes des paysans et paysannes qui nous appellent aujourd'hui, de nous interroger sur notre représentation auprès de ceux et celles-ci. La perception qu'ils ont de l'association incite-t-elle à faire appel suffisamment tôt, comme nous en avons émis le souhait lors de notre AG de 2019? Ce DLA doit aussi nous permettre de regarder sereinement où sont nos points communs et où sont nos divergences, pour ensemble chercher le meilleur chemin, les meilleurs moyens qui nous permettront d'assurer, dans le respect de notre charte éthique, l'accompagnement et la défense des familles paysannes qui nous font appel pour les aider à résoudre leurs difficultés.

Novembre 2020

N° 68

Dans ce numéro :

Edito : P 1

Crise sanitaire et avenir de l'association
Raymond Robic

Pages centrales

Assemblée Générale 2019 -Septembre 2020 P 2
Elisabeth Chambray

Se réorganiser pour mieux répondre à nos adhérents P 3
Elisabeth Chambray

Dernière page P 4

Nathalie et Jean-Jacques, l'espoir retrouvé
Roland Josse
Loi Egalim* : quel avenir ?
Marcel Vasnier

Solidarité Paysans de Bretagne

17 Rue de Brest
35000 Rennes
Téléphone : 02 23 30 46 91

Collège Côtes d'Armor

93, bd Édouard Prigent
22000 Saint-Brieuc
Téléphone : 02 96 78 07 21

Bureau de Rostrenen

32 rue Marcel Sanguy
22110 Rostrenen
Téléphone : 02 96 24 58 49

Collège Morbihan

ZA de Keravel
56390 Locqueltas
Téléphone : 02 97 67 51 33

Collège Ille et Vilaine

17, Rue de Brest
35000 Rennes
Téléphone : 02 99 50 70 65

Collège du Finistère

Hôtel-Pépinière d'Entreprises
4, zone de Lumunoc'h
29510 Brieuc
Téléphone : 02 29 20 08 09

Directeurs de Publication :
Raymond ROBIC et Paul RENAULT
ISSN: 1632-6660
<http://www.solidaritepaysans.org>

Imprimerie: Docuworld
14 rue des Charmilles
35510 CESSON-SEVIGNE

Les deux tentatives pour organiser l'assemblée générale de l'association ont été vaines : celle d'avril en raison du confinement et celle de septembre à cause du COVID présent au sein de l'équipe. C'est pour assurer le respect des règles statutaires que les votes réglementaires de l'assemblée générale ont été organisés à distance. Les participants en sont remerciés. Mais c'est avec beaucoup de regret que nous n'avons pas pu nous retrouver pour ce moment toujours riche en échanges.

Présentation de l'activité

Nouveaux Appels	Côtes d'Armor	Ille et Vilaine	Morbihan	Finistère	Région
2017	43	33	31	29	136
2018	46	51	36	30	163
2019	48	58	24	40	169
Nbre de suivis total	Côtes d'Armor	Ille et Vilaine	Morbihan	Finistère	Région
2017	125	84	64	75	348
2018	112	97	72	72	353
2019	118	109	63	94	384

2019 a été une année d'activité très importante pour l'association. La visibilité apportée par le film « Au nom de la terre » a largement participé à cette augmentation.

Les exploitations laitières sont majoritairement concernées (+ de 40 %). Celles qui nous appellent ont des références chaque année plus importantes.



Solidarité Paysans accompagne donc principalement des familles (mariés, veufs, séparés). Elles représentent 75 % des accompagnements.

Concernant la typologie des accompagnements, les arrêts d'activités représentent près de 15 %. Ces situations concernent des personnes qui se convertissent professionnellement ou font valoir leurs droits à la retraite. Les autres situations (85 %) concernent donc majoritairement des exploitations en activité.

Les actions collectives

1) la formation

Cinq types de formation ont été mises en place en 2019 :

- Les phénomènes dépressifs (Katell Duclos-Le Saout, 1 journée)
- Ecoute et communication (Elisabeth Chambry, 2 jours)
- Connaître et mobiliser les financements et dispositifs de la rénovation de l'habitat (1 journée avec les Compagnons Bâisseurs)
- Bases de la comptabilité (Martial Philippe, 1 journée)
- Appropriation des procédures d'audit AREA* (Morgane Guénégués, 1 journée)

2) L'accueil des nouveaux bénévoles

Divers temps d'accueil et de formation ont permis d'accueillir 10 nouveaux bénévoles sur l'ensemble de la région.

3) Les actions à destination de l'ensemble des adhérents

Une journée festive, lieu de convivialité, permet aux adhérents et aux bénévoles de se rencontrer, de partager un repas ou un pique-nique et d'échanger sur des sujets autres que leurs soucis quotidiens. Deux journées de ce type dans deux départements ont eu lieu en 2019.

Les groupes de paroles ont été organisés dans trois départements.

4) Les actions de communication

Les interventions couramment réalisées se sont poursuivies tout au long de l'année 2019 : Interventions extérieures dans les lycées, les centres de formation et d'autres organismes (ADAGE*) ; les échanges avec les médias, l'édition du journal « Cultivons la Solidarité » : 4 parutions ; Les rencontres avec les collectivités territoriales et les administrations ; les relations avec la presse écrite, télévision, radio.

L'année 2019 a été marquée par la sortie du film « Au nom de la terre » et au soutien apporté au réseau Solidarité Paysans par le réalisateur Edouard Bergeon et l'acteur Guillaume Canet. En Bretagne, cet évènement a donné lieu à une trentaine de soirées-débat et rassemblé plus de 5000 spectateurs, principalement en Ille et Vilaine grâce au partenariat avec l'ADAGE.

L'opération « don militant » portée par le réseau national a donné lieu aussi à des animations faites par les bénévoles dans les Biocoop de la région et des rencontres avec les clients et les salariés.

*Area : Aide à la relance de l'exploitation agricole

*Adage : Agriculture durable par l'autonomie, la gestion et l'environnement

*Etp : Equivalent taux plein

Assemblée Générale 2019—Septembre 2020...suite

5) Le projet d'amélioration des conditions de logement

Le soutien de la fondation Abbé Pierre a permis à Solidarité Paysans de développer l'accompagnement sur cette thématique, cela concerne 47 familles.

6) Les rencontres d'été du réseau Solidarité Paysans

C'est l'action majeure de l'année pour laquelle Solidarité Paysans de Bretagne s'est engagée aux côtés de SP Nationale.

Ces journées se sont déroulées les 9, 10 et 11 juillet 2019 au Lycée de la Ville Davy à Quessoy (22). (Le n° 64 de Cultivons la Solidarité y a consacré une large part)

7) Les moyens mis à disposition pour l'ensemble de l'activité

L'engagement des bénévoles concerne le travail en binôme (Salariée/Bénévole), l'animation et la gestion de l'association.

Il représente 6 622 heures (3,64 ETP) et plus de 96000 kms parcourus. En 2019, l'effectif est de 10 salariées (8,18 ETP).

Une assemblée générale à distance !

Contraints de s'organiser en dernière minute, c'est un vote à distance qui a été proposé aux adhérents. 92 participants aux votes ont permis de valider les rapports de l'année 2019 et d'élire le nouveau conseil d'administration.

Bienvenue à nos nouveaux administrateurs : Joël Piel (35), Alain Renais (22).

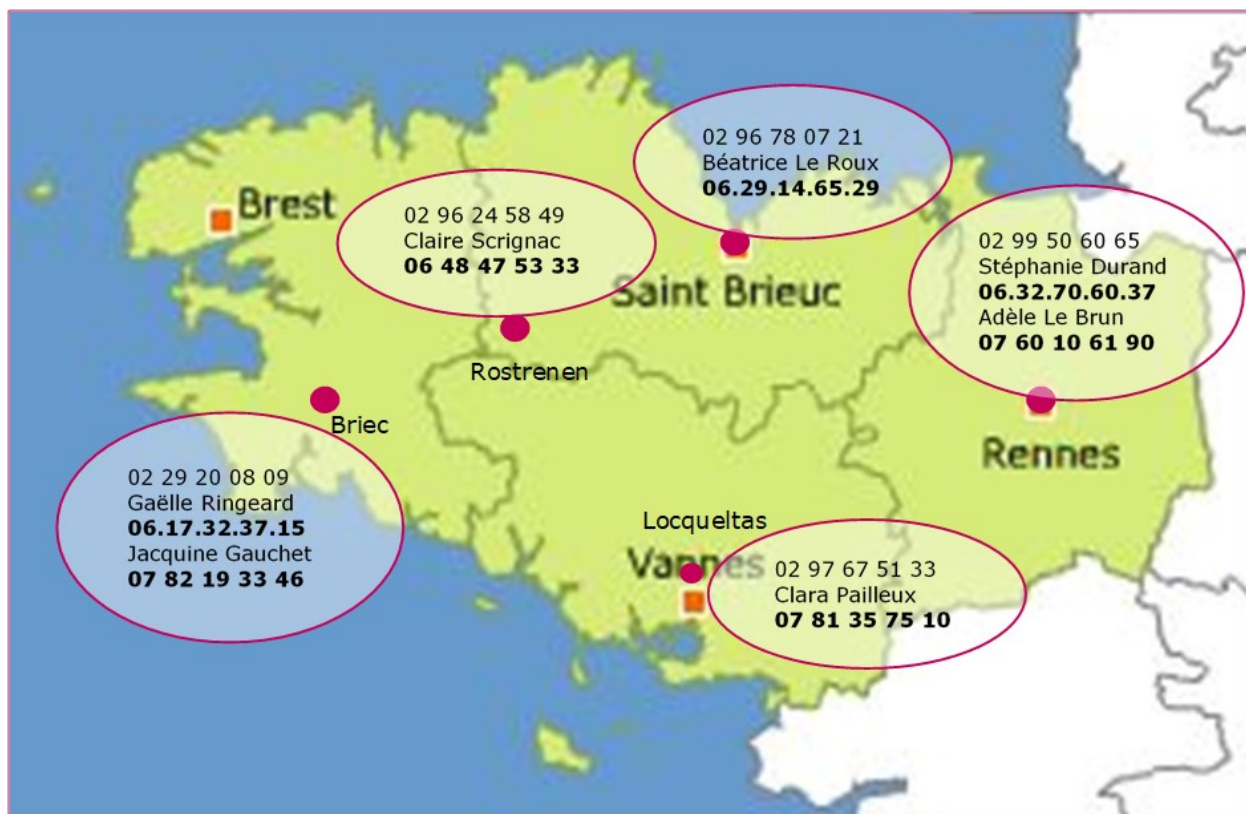
Le conseil d'administration a aussi élu le 6 octobre son nouveau bureau. Michel Mouillé ayant quitté la région, le bureau a élu un nouveau co-président : Paul Renault. Les autres membres sont réélus.

Nous remercions Michel Mouillé pour son engagement au cours de ces dernières années et notamment au sein de la commission journal. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans ses nouveaux projets.

Se réorganiser pour mieux répondre à nos adhérents

Elisabeth Chambry SP-Bzh

Afin de répondre au mieux aux besoins des paysans accompagnés, être facilement joignable, l'équipe de salariées s'est réorganisée sur le territoire et équipée en lignes de téléphone portable.



Pour joindre les autres salariées qui interviennent pour toute la région :

02 23 30 46 91 ou 02 96 78 56 12
 Morgane Guénegues (juriste), Laurence Ballay (secrétaire).
 Elisabeth Chambry (directrice) : 06 29 73 01 66

Nathalie et Jean-Jacques, l'espoir retrouvé

Roland Josse SP-56

Nathalie et Jean-Jacques sont en G.A.E.C. dans le Morbihan depuis 2008. Ils exploitaient en système conventionnel 60 vaches laitières sur 63 hectares et produisaient leur référence laitière de 410 000 litres de lait.

Les problèmes de santé de Nathalie commencent en 2016 et viennent perturber le fonctionnement de l'exploitation. La situation économique se dégrade, ce qui les amène à réfléchir à un système leur permettant de retrouver plus d'autonomie sur l'exploitation. En effet, sur les 63 hectares, 48 sont accessibles pour le pâturage du troupeau. Dès le printemps 2016, ils contractualisent une MAEC*, puis entament la conversion en bio à l'automne (Première livraison lait bio en octobre 2018).

Mais suite à des retards de cotisations sociales, la MSA les assigne en RAJ. Comme souvent dans ces situations, la comptabilité n'est pas à jour, la réunion de conciliation ne peut aboutir faute de résultats comptables. Le conciliateur de la chambre d'agriculture conduit par un procès-verbal de non conciliation. La MSA renvoie alors en redressement judiciaire.

Avant la convocation au tribunal, Jean-Jacques voit un reportage télévisé sur les actions de Solidarité Paysans. Il fait donc appel à l'association.

Le couple rencontre Claire, salariée, Philippe et Gilles, les bénévoles du secteur. Dans cet accompagnement, le rôle de Solidarité Paysans a été d'aider les exploitants à chiffrer et donner de la crédibilité au plan de redressement.

Le plan de redressement est ouvert en mars 2018, validé en mars 2019. La première échéance de remboursements en mars 2020 est respectée. Nathalie et Jean-Jacques retrouvent de l'énergie. La conversion en BIO montre qu'ils ont fait le bon choix et cela a été un point fort vis-à-vis du mandataire et du juge.

Aujourd'hui, l'exploitation a retrouvé de la rentabilité, en diminuant le troupeau à 50 vaches laitières pour une production de 250 000L lait BIO.

La satisfaction de Nathalie et Jean-Jacques est d'avoir retrouvé de la souplesse dans leur temps de travail, libérant du temps à consacrer à la famille et aux loisirs. Ils constatent que l'exploitation dégage presque 2 fois plus d'E.B.E. que dans le système conventionnel.

Aujourd'hui, leur objectif est de consolider l'exploitation dans le système actuel et d'améliorer la rusticité du troupeau en abandonnant progressivement la race HOLSTEIN. Nathalie et Jean-Jacques sont très reconnaissants à l'équipe de Solidarité Paysans qui a su les écouter et les épauler tout au long des démarches.

Pour Solidarité Paysans, la satisfaction est d'avoir redonné de la sérénité et des perspectives à Nathalie et Jean-Jacques et ce malgré les soucis de santé de Nathalie.

* Maec : Mesure agro-environnementale et climatique

La loi EGAlim* : quel avenir ?

Marcel VASNIER SP-35

Dans le n° 62 de janvier 2019 de notre petit journal, la conclusion était déjà amère : « Nos politiques ont perdu le pouvoir, il est entre les mains des marchands ». De toute évidence, l'analyse était prémonitoire.

Les faits aujourd'hui le confirment. Deux ans après l'adoption de la loi, 30 organisations, confédération paysanne, FNAB*, des ONG*, des associations de consommateurs..., dressent un bilan amer de cette loi promulguée le 1er novembre 2018. La quasi-totalité des indicateurs est au rouge, déplore le collectif. « Le revenu des paysans n'est pas valorisé, les profits de l'industrie et de la distribution continuent à augmenter, les prix aux consommateurs aussi ».

Triste bilan !

Le gouvernement reconnaît son échec puisqu'il tente de redonner un second souffle à « sa loi ».

A la tête des négociations à venir, il nomme un ex-patron d'un grand distributeur.

Nous sommes confrontés, dans nos accompagnements, aux conséquences directes de la puissance des centrales d'achat que nous savons sans pitié.

Le rapport de force est de leur côté. Seule une volonté politique avec des règles claires et applicables peut modérer leur ardeur.

Nicolat Hulot, ministre de la transition écologique et solidaire de l'époque, était absent lors de la signature de cette loi, considérant que l'autre versant (consacré à l'alimentation saine, sûre et durable) n'était pas traité. Je crains que ce volet ne soit complètement oublié.

Soyons optimistes et restons confiants en espérant une prise de conscience et un engagement de l'ensemble des négociateurs.

*EGAlim : Etats généraux de l'alimentation.

*Fnab : Fédération nationale d'agriculture biologique.

*Ong : Organisation non gouvernementale.